

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 30: Distinction publique

Rubrik: L'invité de la DP

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INVITÉ DE LA DP

Suisse-Tiers Monde après le vote du 17 mai, que faire ?

Massimo Pompino

L'un des fondateurs de la Déclaration de Berne, il anima à l'intérieur de celle-ci un groupe minoritaire remuant qui reprochait à la majorité de privilégier une approche encore trop «monétariste» des relations Nord-Sud. Constituée en «fraction critique», la tendance dont Massimo Pompino avait pris la tête décida, à l'automne 1990, de se scinder de l'organisation mère pour former son propre rassemblement. Proclamée sur les bords du Lac Majeur le 13 octobre 1990, cette dissidence s'est fait connaître sous l'appellation de la *Plate-forme de Brissago*. Sur toutes les questions liées au développement, la *Plate-forme* s'est signalée depuis lors par des propositions de plus en plus radicales, que d'aucuns (notamment les porte-parole des ONG reconnues par les pouvoirs publics) n'ont pas hésité à taxer d'impraticables, sinon de farfelues. Il a semblé cependant souhaitable à la *Distinction Publique*, dans le cadre du vaste débat en cours sur le mode d'insertion de la Suisse dans les rapports Nord-Sud, qu'une sensibilité même aussi «marginale» puisse s'exprimer. Comme le caractère abrupt des propositions avancées par la *Plate-forme de Brissago* appelle de nécessaires éclaircissements, nous avons jugé opportun d'adopter la formule d'un entretien entre notre invité et la rédaction de la *Distinction Publique*.

— Massimo Pompino, qu'est-ce qui vous a poussés vous et vos amis à quitter la Déclaration de Berne et à créer votre propre mouvement ? On a l'impression d'un doublet inutile, générateur de confusion dans l'esprit du public.

— Nous étions irrités par la propension élitiste de l'aréopage dirigeant à s'ériger en seul dépositaire de la vérité ultime sur les problèmes du développement. Il est vrai aussi que certaines rivalités personnelles ont joué leur rôle. Mais pour l'essentiel nous dénoncions le non-respect systématique par la Direction de dispositions statutaires pourtant démocratiquement votées et son refus corrélatif de discuter en assemblée générale les perspectives programmatiques révolutionnaires que nous énoncions.

— Précisément, abordons ces fameuses «perspectives programmatiques». Car enfin, votre option du «non-choix progressiste» dans la réponse à apporter au référendum du 17 mai sur l'adhésion de la Suisse au FMI et à la BM n'a pas peu contribué à embrouiller l'opinion.

— Je vous interromps. Nous avons très clairement déclaré que nous refusions d'entrer dans un débat qui divisait à ce point les milieux tiers-mondistes. Et puis, quel pouvait bien être l'enjeu d'une votation où l'on se voyait condamné soit à voter *oui* de concert avec les grands partis bourgeois, soit à voter *non* conjointement

avec la droite isolationniste et sectaire, j'entends Blocher et consorts ou le Parti des Automobilistes ? Autant vouloir nous faire ingurgiter de l'eau de boudin.

— Mais alors, où placez-vous les enjeux véritables du débat et quelles perspectives avez-vous à offrir ? Autrement dit : selon vous, que faire ?

— Que faire ? Bonne question. Adhérer à la *Plate-forme* et soutenir nos propositions concrètes.

— Nous y revoilà. Quelles sont-elles ?

— Elles sont tout entières contenues dans le projet d'initiative constitutionnelle que nous allons lancer incessamment et qui marque une rupture fondamentale avec la théorie et les pratiques néo-libérales suivies jusqu'ici.

— En quoi consiste concrètement, comme vous aimez à dire, ce projet ?

— La rédaction définitive n'en est pas encore arrêtée. Mais il comportera trois volets essentiels. Premièrement, nous exigeons de la Confédération l'annulation d'ici à la fin de 1997 de l'intégralité des créances publiques qu'elle se trouverait détenir à l'encontre d'un certain nombre de pays en développement dont la liste exhaustive figurera dans le texte de l'initiative. Quant aux créances envers ces mêmes pays qui seraient possédées en mains privées, notre projet prévoit — c'est le deuxième volet de l'initiative — que la Confédération les rachètera autoritairement aux ayants droit à une valeur située dans une fourchette comprise entre 33 et 66 % du nominal. Ces rachats, prélude nécessaire à l'annulation desdites créances, se feront par l'intermédiaire d'un fonds spécial financé pour les deux tiers grâce à des économies réalisées sur le budget militaire et pour un tiers par une ponction opérée sur le compte routier de la Confédération, lui-même alimenté par une hausse de la taxe sur l'essence ainsi qu'un moratoire prononcé sur tous les tronçons d'autoroute encore à construire.

— Ce genre de propositions n'est-il pas le plus sûr moyen de torpiller votre initiative ?

— Vous imaginez-vous qu'en se conformant à une ligne opportuniste comme on l'a fait jusqu'ici on la promouvrait davantage ?

— Cette position peut se défendre... Et le troisième volet de l'initiative ?

— Il concerne les rapports économiques entre la Suisse et les pays les plus pauvres

de la Planète. Ainsi, nous envisageons la création d'une «Commission des Sages» de 11 membres, dont six seraient désignés par des organisations caritatives encore à définir et les cinq autres par le Conseil fédéral, chargée de mettre à jour tous les trois ans la liste des pays les plus pauvres avec lesquels nous instaurerions des relations économiques d'un type nouveau. Et c'est là que se cristallise l'originalité radicale de nos propositions.

— C'est-à-dire ?

— C'est-à-dire qu'avec ces pays les échanges se feront sur la base de la valeur-travail. Plutôt que d'échanger des produits dont les prix n'expriment que les distorsions qu'induit la prétendue loi de l'offre et de la demande, on échangera des heures de travail en nombre égal. C'est à nos yeux le seul moyen d'éviter que les pays techniquement les plus arriérés se voient systématiquement «voler leur sueur».

— Vous ne pouvez ignorer cependant les obstacles pratiques auxquels se heurterait immanquablement la démarche que vous préconisez. Comment en effet, dans une économie aussi complexe que la nôtre, intégrer tous les intrants dans une comptabilité en heures de travail qui soit à la fois exhaustive et réaliste ? Ajouté à cela que ce mode de calcul présente le risque de figer le dynamisme économique en surrémunérant les secteurs productifs les moins performants, les plus routiniers, créant par là même en Suisse et chez les PVD que vise votre initiative des rentes de situation qui iraient à fin contraire du but recherché, à savoir le développement.

— Eh bien, nous pensons fermement pour notre part que la difficulté n'est pas insurmontable, pour autant qu'on se donne les moyens d'appliquer une telle politique. Nous voulons dire qu'il suffirait de se fonder sur des enquêtes statistiques approfondies régulièrement conduites permettant de dégager des moyennes significatives. Il y aurait là, à notre sens, de quoi rétribuer honorablement et occuper utilement les cohortes de diplômés-chômeurs en sciences sociales que crachent périodiquement les Universités, de part et d'autre du 40^e parallèle.

— Massimo Pompino, la *Distinction Publique* vous remercie.

Amitiés, rencontres

Sur ton épaule, discrètement, j'ai guigné l'article sur le FMI. Tu m'as regardé, j'ai dit «oui». La semaine prochaine, me proposeras-tu encore un dossard n°153 ? Code DP, JAA, PI-0-0-163-0-1.

Je t'aime, Je t'aime, Je t'aime, Je t'aime, Je t'aime, Je t'aime, mais je n'aime pas la politique agricole suisse. Code DP, JAA, YJ-0-0-13-0-1.

Jean-Luc. Je voudrais être l'objet de ta dissertation. Quand referons-nous catleya ? Code DP, JAA, JCX-0-0-69-0-1.